

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 76 (1925)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Un chêne foudroyé  
**Autor:** Barbey, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784826>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

même aux forestiers praticiens qui n'ont que peu de temps à consacrer aux recherches bibliographiques. En effet, l'impression et l'envoi des fiches permettra à chacun, lorsque ce second pas sera fait, de se tenir, sans peine et perte de temps, au courant des dernières publications dans une partie spéciale ou dans l'ensemble des questions forestières. Et c'est bien cela que l'on désire généralement.

Les adaptations multiples de ces deux principes seraient nombreuses. Ainsi on peut classer selon le système décimal et avec de grands avantages les livres d'une bibliothèque, les documents d'une administration, les photographies de sujets forestiers et mille autres choses.

On peut de même adapter le principe de la fiche verticale à un nombre aussi grand de cas. Où la fiche peut rendre particulièrement un très grand service, c'est dans le domaine de la documentation personnelle. Un simple fichier vertical où l'on classe régulièrement ses notes est un instrument précieux.<sup>1</sup>

La valeur de la bibliographie est d'une évidence telle qu'il est superflu de nous y attarder davantage. L'application et l'utilisation de ces méthodes procurent une grande épargne de temps et permettent, en outre, une très grande productivité du travail intellectuel.

„La fiche c'est du miel en rayons!“ disait dernièrement dans son enthousiasme un jeune forestier de notre connaissance.

*Rob.-Ch. Gut.*

### Un chêne foudroyé.

Les exemples de dégâts par le foudroyement en forêt sont légion : à plusieurs reprises, ce périodique a mentionné les mutilations et décapitations dont certains arbres ont été victimes. Le cas dont nous voulons parler ici mérite d'être signalé, car il nous paraît sortir de la banalité.

Les premiers jours du mois de juin dernier, nous étions avisé que près du village d'Aclens, dans une forêt située au-dessus de la rive droite

<sup>1</sup> Lire à ce propos :

D<sup>r</sup> P. Chavigny: *Organisation du travail intellectuel*, in-8°, 129 pages, Delagrave, Paris.

G. Guerguy: *L'art et la manière de classer ses notes*, in-8°, 90 pages, Institution internationale bibliographique, Paris.

de la Venoge, un chêne avait été démolî de fond en comble par un coup de foudre.

Le garde du triage dans lequel se trouve cette forêt nous relatait comme suit la chose :

« Dans un petit bois particulier sis sur le territoire de la commune d'Aclens, le 2 juin 1925, pendant un violent orage, la foudre est tombée sur un beau chêne cubant environ 2,85 m<sup>3</sup> (branches comprises). Le cas est intéressant en raison de la violence du coup et des effets produits sur l'arbre. En effet, la couronne a été arrachée en une seule masse. Le fluide a suivi l'axe du tronc, pénétrant dans la souche et soulevant cette dernière hors du sol. La bille a été brisée en un certain nombre de quartiers gisant épars sur le sol; des fragments d'écorce ont même été projetés à plus de vingt mètres du lieu du sinistre. Il ne subsiste que des débris informes de ce chêne.

*A. Prélat, garde de triage.»*

En examinant sur place cet arbre mutilé dont il ne reste que les vestiges des trois éléments, cime, tronc et souche, nous avons pu nous rendre compte que la description du garde Prélat était parfaitement exacte et répondait à la réalité.

Il faut reconnaître que ce coup de foudre ne pouvait déployer des effets plus violents, puisqu'il a détruit cet arbre en produisant le même résultat qu'un formidable coup de mine. On verra par la photographie en tête du cahier que le tronc a non seulement joué le rôle de conducteur du fluide, mais qu'il a été effrité à tel point que le fût ne montrait plus que les esquilles géantes qui gisent à terre ou qui sont encore fixées à l'empattement des racines.

Ce beau chêne, de 55 cm de diamètre, poussant en société avec d'autres pieds plus petits et dominant des perches d'épicéa, ne présentait aucune trace de déperissement et sa cime ne dépassait pas le couvert de ce petit peuplement.

On a peine à comprendre comment une commotion pareille, qui a eu pour résultat de démolir radicalement une bille de sept mètres vierge de branches et une souche solidement enracinée dans un sol compact, n'ait pas mutilé plus fortement la cime; en effet, cette dernière a été simplement détachée du tronc et couchée en une seule masse à côté des tas de débris. Chose curieuse à noter aussi, les arbres voisins, poussant en ordre serré, ne présentent aucun signe de blessure causée par cet accident météorologique. En estimant la valeur marchande de ce chêne avant le 2 juin dernier, et en tenant compte de celle de ces débris informes, on peut affirmer que le propriétaire subit un dommage d'environ 160 fr., à la suite de ce coup de foudre.

*Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1925.*

*A. Barbey.*